

# Les PLANTES INVASIVES des bords de MEURTHE

## La BALSAMINE de l'HIMALAYA (Impatiens glandulifera, famille Balsaminaceae).

### Description :

La balsamine de l'Himalaya ou balsamine géante se répand principalement le long des cours d'eau et aime les lisières ou les zones ombragées ainsi que les sols frais. Elle se reproduit principalement en produisant des graines. Chaque fleur pouvant contenir environ 800 graines, un seul individu peut produire plus de 10 000 graines projetées jusqu'à 6 mètres lors de « l'explosion » du fruit à maturité (de nombreuses graines sont ensuite disséminées par l'eau).

C'est une plante annuelle de 1 à 2,5 m de haut produisant des fleurs hermaphrodites, solitaires ou disposées en grappe. La corolle, longue de 2,5 à 4 cm et de couleur pourpre à blanche, est composée de 5 pétales libres entre eux. Le pétale supérieur est de plus grande taille. Elle est également munie d'une ébauche d'éperon. Les tiges sont charnues, translucides, creuses, rougeâtres (surtout à la base et au niveau des nœuds) et forment un bourrelet au dessus des nœuds.



Pont du Mazurot, Glonville, juillet 2010



La coupable en fleur, juillet 2010



Pieds arrachés très facilement, juin 2011

### Impacts :

Cette espèce s'installe sur les rives des cours d'eau et entraîne l'érosion des berges et des terrasses alluviales. Elle colonise même parfois des roselières, habitat naturel ou peu d'espèces concurrencent les phragmites.



Nouveau chemin « Vieille Meux Sous la Côte » Glonville, juillet 2010

### Lutte contre la balsamine de l'Himalaya :

La gestion doit être réalisée avant que les graines ne se forment (fin juin / début juillet) pour éviter toute nouvelle dispersion. Ces éléments de dissémination, s'ils ne sont pas supprimés, continuent à ensemercer le site, mais peuvent également atteindre de nouvelles stations et donner naissance à de nouvelles populations.

Suite à des essais : deux méthodes de gestion sont conseillées :

1. l'arrachage de la plante (opération facile, sans même se baisser et stockage « racines en l'air »).
2. la fauche en-dessous du premier nœud et l'arrachage de tous restes de plants mal fauchés. Cela doit être répété 2 à 3 semaines plus tard, un troisième passage peut s'avérer utile.

Répéter la gestion pendant plusieurs années.



Balsamines en cours de fauchage, bois de sapins « En Fatis » Glonville, juillet 2010

### Remarque importante :

L'utilisation d'herbicides est à proscrire. En effet, les espèces invasives sont peu sensibles à ces produits qui risquent surtout de faire disparaître la flore indigène et de polluer les cours d'eau. De plus, certaines expériences semblent démontrer aujourd'hui que ces traitements ne font que provoquer la dormance des racines.